

DESCRIPTION DU PROJET

Mobilier ponctuel, mise en lumière des bâtiments, plantations ponctuelles, petits aménagements.

Sélection à préciser en cours d'ODR.

ORIGINE DE LA DEMANDE

Le groupe de travail « cadre de vie » a mis en évidence, outre les projets de grande envergure bien localisables, un besoin de petits aménagements ponctuels sur l'ensemble du territoire communal : halte devant les bâtiments remarquables, installation de bancs publics, fleurissements ponctuels, etc.

JUSTIFICATION DU PROJET

De petits aménagements ponctuels, comme un lampadaire ou un massif fleuri bien placé, peuvent grandement améliorer la qualité et la convivialité de l'espace public. Ils permettent, en effet, aux habitants de jouir de petits espaces où s'arrêter pour discuter ; ils animent discrètement un lieu ou soulignent la valeur d'un bâtiment.

Ces aménagements sont complémentaires des actions menées pour des espaces publics de plus grande envergure.

L'ODR compte, par ailleurs, de nombreux projets d'amélioration des espaces publics.

Ces petits aménagements sont complémentaires des projets de plus grande envergure et bien localisables qui font l'objet d'une fiche particulière (carrefour de L'Ecluse, cœur de village de Hamme-Mille...) :

- Fiche-projet I. 4 - Acquisition et aménagement d'un espace d'accueil et de convivialité au cœur du village de Tourinnes-la-Grosse.
- Fiche-projet II. 2 - Création d'un cœur de village à Hamme-Mille dans le cadre de la restructuration du centre.
- Fiche-projet II. 6 - Aménagement d'un espace de détente et de convivialité dans le jardin du presbytère à La Bruyère.
- Fiche-projet III. 10 - L'Ecluse : aménagement d'un cœur de village.

OBJECTIFS VISES

Axe 1 - Cohésion sociale Renforcer le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain	Axe 2 - Qualité du cadre de vie Maintenir à Beauvechain l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature	Axe 3 - Mobilité Permettre à chaque usager de se déplacer en sécurité à Beauvechain	Axe 4 - Agriculture et productions locales Perpétuer l'agriculture familiale à Beauvechain
<input checked="" type="checkbox"/> Encourager le dialogue, les rencontres et les solidarités locales	<input type="checkbox"/> Préserver et favoriser le patrimoine naturel et la biodiversité <input type="checkbox"/> Poursuivre la sensibilisation de la population et l'administration à la protection de l'environnement	<input type="checkbox"/> Développer les modes doux <input type="checkbox"/> Développer d'autres alternatives à la voiture individuelle	<input type="checkbox"/> Valoriser et respecter le travail des agriculteurs <input type="checkbox"/> Développer de nouvelles filières de transformation <input type="checkbox"/> Renforcer la coopération et services aux agriculteurs <input type="checkbox"/> Promouvoir et distribuer les produits locaux
<input type="checkbox"/> Développer des activités à destination des jeunes et des seniors et les relations intergénérationnelles	<input checked="" type="checkbox"/> Aménager des espaces publics conviviaux <input checked="" type="checkbox"/> Mettre en valeur le patrimoine remarquable	<input checked="" type="checkbox"/> Améliorer la sécurité et renforcer la lutte contre les nuisances	
<input type="checkbox"/> Développer du logement pour les habitants	<input type="checkbox"/> Améliorer encore la gestion des eaux de surface et celle des inondations		
<input type="checkbox"/> Promouvoir l'emploi local	<input checked="" type="checkbox"/> Planter et fleurir		
<input checked="" type="checkbox"/> Sensibiliser à l'identité et à la mémoire			



Ces objectifs sont rencontrés :

Les micro-aménagements d'espaces publics et la mise en valeur du patrimoine bâti ou naturel, éventuellement par des plantations, permettent une meilleure appropriation des espaces partagés par les habitants, une sécurisation éventuelle de certains espaces publics (par exemple, par un meilleur éclairage) et une amélioration de l'esprit identitaire.

IMPACTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**Pilier environnemental**

Réalisation de plantations dans les espaces publics.

Pilier économique

Potentiellement lié à la mise en valeur des centres névralgiques comprenant notamment des commerces.

Pilier social

- Amélioration de la convivialité des espaces publics permettant aux habitants de se rencontrer.
- Insertion de clauses sociales dans les marchés publics.

Pilier culturel

Valorisation du patrimoine bâti.

LOCALISATION / STATUT AU PLAN DE SECTEUR / STATUT DE PROPRIÉTÉ / TÂCHES À RÉALISER / ESTIMATION GLOBALE DU COÛT / PROGRAMME DE RÉALISATION / ÉLÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER / ETAT DU DOSSIER / PROGRAMMATION DANS LE TEMPS

A définir ultérieurement, lors de disponibilités.